



La Maison de l'Aide à Domicile et l'Adar Flandre Métropole concluent un partenariat inédit qui, pour la première fois dans la Métropole Européenne de Lille, va permettre aux habitants les plus fragiles d'accéder à une alternative, économique et sécurisante, à la garde de nuit traditionnelle et de bénéficier de prestations de courte durée en journée, en urgence ou programmées.

L'Aide à domicile ne doit pas devenir un luxe ! C'est partant de ce constat que les deux plus importantes structures d'aide à domicile de la Métropole ont décidé de **signer ce partenariat, le 26 mai 2015**, dans le but de déployer une offre commune : sécuriser le maintien à domicile de milliers de métropolitains à un coût supportable.

## LA GARDE ITINERANTE

### SIGNATURE DU PARTENARIAT

### LA MAISON DE L'AIDE A DOMICILE / ADAR FLANDRE METROPOLE

En présence de

Joëlle COTTENYE, 2<sup>e</sup> vice-présidente du Conseil Départemental du Nord

Emilienne LEROY, présidente Adar Flandre Métropole

Jean-Pierre THOOFT, président Groupe Association MAD

**Le 26 MAI 2015**

**à 14H00**

À L'ESPACE CULTUREL MAURICE CODRON

SALLE DE BEE

199 RUE PAUL BERT

**LYS-LEZ-LANNOY**



### LE SERVICE :

Des interventions courtes et multiples prestées au domicile de personnes nécessitant plusieurs passages dans la journée ou la nuit. Les interventions (surveillance simple, prise de médicaments, change ou transfert...) peuvent être ponctuelles, ou programmées. Un système de téléassistance et de géolocalisation Alzheimer sont inclus dans le service pour garantir un maintien à domicile confortable et sécurisé.



Contact presse :

- Edith LAFFINEUR – [elaffineur@maisondelaidedomicile.fr](mailto:elaffineur@maisondelaidedomicile.fr) – 06 70 25 48 08  
Bât. Namur – 199/201 rue Colbert – CS 30016 – 59045 Lille cedex
- Christian PAUL – [cpaul@adar-flandre-metropole.org](mailto:cpaul@adar-flandre-metropole.org) – 06 80 22 64 54  
7 rue de Versailles – 59664 Villeneuve d'Ascq cedex